

PROGRAMME

*TRAIL-IT SAUVESSANGES  
DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019*

**A partir de 7H00:** *inscriptions et retrait des dossards sur la place de l'église à Sauvessanges*

**9H00:** *départ du trail 24 kms "Les Dansadoux" et du trail 15 kms "Bord de l'Ance"*

**9H15:** *départ groupé des randonnées 3, 5, 9 et 15 kms*

**9H30:** *départ du trail 9kms "Les 9 chemins"*

**9H45:** *départ du trail 5 kms "Les Palus" adultes/enfants et du trail 3kms "Autour de Sauvessanges" (réservé aux adolescents, pas d'adultes)*

**11H30:** *départ du parcours enfants 1500m*

**11H45:** *départ du parcours enfants 800m*

**12H00:** *remise des prix sur la place de l'église à Sauvessanges*

# Règlement TRAIL-IT SAUVESSANGES

## *Article 1 : Organisation*

Dimanche 13 octobre 2019, l'APEL de Sauvessanges organise la cinquième édition du TRAIL-IT SAUVESSANGES sur les communes de Sauvessanges et Médeyrolles.

Course inscrite au calendrier 2019 des courses hors stade du Puy-de-Dôme. Le retrait des dossards et les inscriptions se feront sur la place de l'église de Sauvessanges

## *Article 2 : Les departs et arrivées se feront sur la place de l'église à Sauvessanges*

La salle des associations sera mise à disposition comme vestiaire pour les femmes et la salle des fêtes sera mise à disposition comme vestiaire pour les hommes.

Des douches seront à disposition au stade de foot au Bandier à Sauvessanges

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

## *Article 3 : Horaires des épreuves*

Retrait des dossards : à partir de 7H30

9H00: départ du trail 24 kms et du trail 15kms

9H30: départ du trail 9 kms

9H45 départ du trail 5kms (adultes et adolescents) et du trail 3 kms (adolescents)

11H30: départ du trail enfant 1.5 kms (9/11 ans)

11H45: départ du trail enfant 800m (6/8ans)

Départ groupé de toutes les randonnées (3, 5, 9, 15kms): 9H15

## *Article 4 : inscriptions*

Il s'agit d'une course chronométrée et un classement sera établi au scratch par parcours et par sexe. Et non par catégorie.

Benjamins 12-13 ans: 3km

Minimes 14-15 ans: 5 kms maxi

Cadets 16-17 ans : 15 km maxi

Juniors 16-19 ans : 25 km maxi

Vétérants, séniors, espoirs : illimité.

Présentation obligatoire par les participants à l'organisateur d'une licence FFA ou d'une licence sportive en cours de validité ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an ou d'une licence UNSS.

Pour les mineurs, une autorisation parentale signée devra être présentée aux organisateurs.

## *Article 5 : ravitaillements*

Trail et randonnée 9km: ravitaillement à "la Chaux"

Trail et randonnée 15 km : ravitaillement à Sarras

Trail 24 km : Ravitaillements à Sarras et à Varagnat

## *Article 6 : barrière horaire :*

Nous ne fixons pas de barrière horaire pour les parcours de cette édition

## *Article 7 : Assurances*

Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile souscrite auprès d'un assureur (Mutuelle Saint-christophe ). L'APEL décline toute responsabilité pour tout accident immédiat et futur. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

## *Article 8 : sécurité*

Des signaleurs en chasubles (ou t-shirt reconnaissables) seront présents à chaque intersection de route. Les participants s'engagent à respecter la signalétique.

Une équipe de secouristes (pompiers) sera présente pour assurer les premiers soins.

Tout abandon ou départ non pris doit être signalé aux organisateurs dans les plus bref délais. Tout participant souhaitant abandonner et sortant du parcours sans prévenir les organisateurs se met hors course et ne pourra tenir les organisateurs pour responsables en cas d'accident.

Il appartient à chaque participant de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir l'organisation.

#### *Article 9 : respect de l'environnement*

Chaque participant s'engage à ne pas dégrader l'environnement et à ne pas jeter des emballages sur le parcours. Des poubelles seront à disposition sur les ravitaillements.

#### *Article 10 : droit à l'image*

Chaque participant accepte la diffusion de photos ou images sur tout support de communication (site, journal...). Chaque participant accepte également la publication concernant l'évènement dans le cadre de sa promotion.

#### *Article 11 : Annulation*

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de la manifestation s'ils jugent que les conditions météorologiques ne garantissent pas une sécurité maximale pour l'ensemble des concurrents ou en cas de force majeure.

En cas d'annulation de la part du concurrent, aucun remboursement ne sera effectué sauf cas exceptionnel (hospitalisation, décès d'un proche...) sur présentation d'un justificatif.

#### *Article 12 : Récompenses*

Les 3 premiers de chaque parcours seront récompensés :

- 24km homme
- 24km femme
- 15 km homme
- 15 km femme
- 9 km homme
- 9 km femme
- 5 km homme
- 5km femme
- 5kms garçon
- 5km fille
- 3km garçon
- 3km fille

Tous les enfants des parcours 800 et 1500m seront récompensés.

#### *Article 12 :*

La participation au TRAIL-IT Sauvessanges implique l'acceptation pleine du présent règlement.

Pour tout renseignement : Mathieu CROUZOUON 07 87 19 64 40

Marie-Edith PITAVY 06 85 69 15 43

Par mail: [trailsauvessanges@gmail.com](mailto:trailsauvessanges@gmail.com)

